



COMPETITIONS REGIONALES SENIOR REUNION DU 18 DECEMBRE 2025

PAGE 1/11

P.V. n°13 – réunion préventive à PUYMOYEN

Président : M. LEYGE

Présents : MM. BATTOU – LAGARDE – NARBATE – REPENTIN – ROUGER – SICOT

Excusés : MM. BOUDET – OYHAMBERRY – SISSAOUI

Assiste : M. BOUARD (Président délégué LFNA)

Administratifs : Mme MATHIEUX – M. VALLET

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr, le droit d'examen étant de 116 euros. Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les matches de Coupes et pour les 4 dernières rencontres de championnats régionaux (Art. 30.3 des R.G. de la LFNA).

COUPE DE NOUVELLE-AQUITAINE

SYSTEME COUPE DE NOUVELLE-AQUITAINE

SAISON 2025/2026

665 Engagés

14/09/2025	1 er Tour	---- >	219 matches avec	438 clubs	
28/09/2025	2 ème Tour	---- >	167 matches avec	219 vainqueurs	+ 115 entrants
12/10/2025	3 ème Tour	---- >	109 matches avec	167 vainqueurs	+ 51 entrants
14/12/2025	4 ème Tour	---- >	66 matches avec	107 vainqueurs	+ 25 entrants
18/01/2026	5 ème Tour	---- >	41 matches avec	66 vainqueurs	+ 16 entrants
22/02/2026	6 ème Tour	---- >	29 matches avec	41 vainqueurs	+ 17 entrants
05/04/2026	7 ème Tour	---- >	16 matches avec	29 vainqueurs	+ 3 entrants
14/05/2026	1/8 èmes	---- >	8 matches avec	16 vainqueurs	+ 0 entrants
31/05/2026	1/4	---- >	4 matches avec	8 vainqueurs	
14/06/2026	1/2	---- >	2 matches avec	4 vainqueurs	
20/06/2026	FINALE	---- >	1 match avec	2 vainqueurs	

éliminés du 3ème Tour CDF sauf N3 incluant les équipes R1 poule B et les réserves

éliminés du 4ème Tour CDF sauf N3 et R1 incluant Biganos + Bournos Doumy exempt au tour précédent

Éliminés 5ème tour CDF sauf R1 + Lamothe Mongauzy - Réthaise - Oyré Dangé - Comores

Éliminés T6 CDF sauf R1 (8) + R1 éliminés avant T5 (6) + ARLAC / LORMONT (2)

R1 éliminées T5 CDF (5) + R1 éliminées du T6 (6) + Éliminés TF (3) + R1 à désigner (3)

Éliminés Tours Fédéraux R1 restant (3)

COMPETITIONS REGIONALES SENIOR REUNION DU 18 DECEMBRE 2025

PAGE 2/11

4ème Tour :

La Commission homologue les résultats des 63 matches de ce tour disputés les 13 et 14 Décembre 2025. Elle valide la reprogrammation des 3 rencontres suivantes, non jouées, au week-end du 10 et 11 Janvier 2026 :

- AVENIR MOURENKOIS / A.L. POEY DE LESCAR
- F.C. BASSIN D'ARCACHON (2) / E.S. AUDENGE
- BRESSUIRE COMORIENNE / C.O. CERIZAY

Calendrier du 5ème tour :

41 matches avec 66 vainqueurs du 4ème tour + l'entrée des équipes suivantes pour arriver à 82 équipes en lice :

- Les 8 équipes éliminées du 6ème Tour de la Coupe de France sauf les R1
- Les 6 équipes R1 éliminées avant le 5ème Tour de la Coupe de France
- Les équipes R1 du F.C.E. MERIGNAC ARLAC et l'U.S. LORMONT retrouvant ce tour après une priorisation fixée sur le championnat lors du précédent tour.

Le tirage au sort est effectué par les membres de la commission avec la composition de 4 groupes géographiques.

La liste des rencontres en annexe 1

La règlementation en annexe 2

CHAMPIONNATS

La Commission valide la nouvelle programmation des rencontres régionales sans date après le week-end des 13 et 14 décembre considérant qu'il est encore trop tôt pour fixer les matchs restants sans date en R1 poule B.

NOUVELLE PROGRAMMATION DES RENCONTRES REGIONALES AU 15 DÉCEMBRE 2025

Compétition	Poule	Rencontre	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire
RÉGIONAL 2	B	St Savin St Germain / A.S. Aixe sur Vienne	06/12/2025	17/01/2026	19h00
RÉGIONAL 3	A	Le Tallud Eveil / F.C. Autize	07/12/2025	18/01/2026	15h00
	C	C.A. Rilhac Rancon / Bourganeuf U.S.C.	06/12/2025	17/01/2026	19h00
	G	Nontron St Pardoux / Entente S.R.3.V.	06/12/2025	17/01/2026	19h00
		F.C. Thenon Limeyrat / F.C. Sarlat Marcillac	06/12/2025	17/01/2026	19h00
	L	Avenir Mourenxois / F.C. St Geours	06/12/2025	À définir selon CNA	À définir

Dossier BIGANOS / AVIRON BAYONNAIS (2)

La Commission avait pris connaissance de l'absence de déplacement du club du F.C. BIGANOS suite à une inversion règlementaire et automatique. Elle s'étonne de ne pas avoir eu à traiter le forfait de l'équipe visiteuse et attend désormais la décision de la C.R. LITGES, saisie depuis le 08 Décembre 2025.

COMPETITIONS REGIONALES SENIOR REUNION DU 18 DECEMBRE 2025

PAGE 3/11

Elle prend connaissance de deux rencontres régionales non menées à terme :

R3 – 29/11/2025 : F.C. AUTIZE / INTERBOCAGE F.C (arrêté municipal pris sur place). – remboursement 1,18€ du km aller pour le club visiteur soit un total de 59€ qui sera porté au crédit du club INTERBOCAGE F.C.

R3 – 13/12/2025 : F.C. CHANTELoup CHAPELLE COURLAY / C.S. NAINTRE (arrêté pour cause de brouillard). – remboursement 1,18€ du km aller pour le club visiteur soit un total de 107€ qui sera porté au crédit du club du C.S. NAINTRE.

POINT SUR LES CANDIDATURES DES FINALES REGIONALES SENIOR

La Commission souhaite connaître les candidatures reçues par le service communication et la commission promotion et animation.

Elle félicite le travail effectué en amont par cette commission et le service communication, souhaitant désormais être associée à la proposition du choix final auprès du Comité de Direction, par une collaboration sur les futures visites programmées des sites.

Gilles BOUARD conforte la Commission des Compétitions SENIOR dans cette prérogative et souhaite un travail collaboratif pour déterminer l'installation qui accueillera nos finales le samedi 20 Juin 2026.

CALENDRIER DES TIRAGES DE COUPES

La C.R. des COMPETITIONS SENIOR informe les clubs des prochaines échéances sportives et tirages :

- **Tirage du 6ème Tour CNA** : le mercredi 28 Janvier 2026 (Tour 5 le week-end du 18/01/2026)
- **Tirage des 1/16èmes de Finale de la CNA en simultané avec la C.R. JEUNES pour les 1/4 de Finale des coupes régionales U14/U15 et U16** : date retenue le 26 Février 2026 en un lieu à déterminer.

Prochaine réunion le 28 Janvier 2026 à 10h00 à Puymoyen :

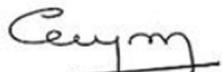
Le Président,
Marc LEYGE



Le secrétaire de séance,
Vincent VALLET



Procès-Verbal validé le 05 Janvier 2026 par Mme Catherine VEYSSY, Secrétaire Générale de la LFNA.



COMPETITIONS REGIONALES SENIOR
REUNION DU 18 DECEMBRE 2025

PAGE 4/11

Annexe 1 : la liste des rencontres du 5ème Tour CNA

Coupe De Nouvelle-Aquitaine / Phase Unique				Poule Unique	6
Samedi 17/01/2026					
J5 55267022 26894.1 500343 Cadaujac Sc 1	- 531514 Sallois Ca 1	20H		Stade Henri Pazot 1 Terrain Honneur Avenue Du General De Gaulle 33140 CADAUJAC	
?J5 55267027 26899.1 505552 Audenge Es 1	- 500021 Stade Bordelais 1	20H		Plaine Des Sports Allee De Crabitere 33980 AUDENGE	
J5 55266729 26866.1 507002 Ligue Le 1	- 515733 Echire St Gelais As 1	20H		Stade Maurice Girault 1 Avenue De La Plage 86240 LIGUE	
J5 55266789 26873.1 509585 Isle Ja 1	- 514648 Buxerolles Es 1	20H		Stade Du Gondeau Route De La Chabroulie Le Gondeau 87170 ISLE	
J5 55266792 26876.1 513542 Auzances Us 1	- 582365 Usson Poitou Isle J. 1	20H		Stade Paul Vozelle Avenue De Verdun 23700 AUZANCES	
J5 55266791 26875.1 515107 Chasseneuil 16 Us 1	- 542517 Tulle Foot Correze 1	20H		Stade André Rochereau 1 Route De Montemboeuf 16260 CHASSENEUIL SUR BONNIEURE	
J5 55266857 26888.1 517984 Angouleme Basseau Js 1	- 552163 Angouleme Chte Fc 2	20H		Plaine De Jeux Des 3 Chênes - A Terrain Honneur A (Ex.Gabard) Rue Paul Vieille 16000 ANGOULEME	
?J5 55267032 26904.1 518032 Mourenxois Avenir 1	- 525600 Chambery Rc 1	19H		Stade Jean Raymond Redondo Avenue Paul Delcourt 64150 MOURENX	
J5 55266793 26877.1 519926 Limoges Lafarge Js 1	- 517423 Peyrat La Noniere Ca 1	20H		Stade Puy Las Rodas 1 Rue Philippe De Comines 87000 LIMOGES	
J5 55267020 26892.1 522899 Mauleonais Sa 1	- 518036 Taillanaise As 1	20H		Stade Jean Lasserre 1 Terrain Maletarrak Avenue Du Stade 64130 MAULEON SOULE	
J5 55266735 26872.1 523094 Nouaille Es 1	- 581234 Pays Maixentais Us 1	20H		Stade De La Lézinière 1 Route De La Leziniere 86340 NOUAILLE MAUPERTUIS	
J5 55266794 26878.1 523163 Compreignac Usa 1	- 581749 Chte Limousine Fc 1	20H		Stade Municipal Le Pylone 87140 COMPREIGNAC	
J5 55266856 26887.1 525006 Nieul Sur Mer Asm 1	- 509442 Lormont Us 1	20H		Stade Municipal 1 Avenue Du Grand Large Fief Arnaud 17137 NIEUL SUR MER	
J5 55267024 26896.1 525226 Bordeaux St Jean Asu 1	- 500097 Stade Montois 1	20H		Stade Jardins Suzanne Lenglen 52 Quai Deschamps 33100 BORDEAUX	
J5 55266727 26864.1 525269 Chauray Fc 2	- 507145 Bressuire Fc 1	20H		Stade Municipal 1 Rue Du Stade 79180 CHAURAY	
?J5 55267033 26905.1 528537 Poey De Lescar Al 1	- 525600 Chambery Rc 1	20H		Plaine Des Sports 2 Chemin Du Stade 64230 POEY DE LESCAR	
J5 55267025 26897.1 530332 Lescarien Fc 1	- 521250 Cazaux Olympique 1	20H		Stade Bernard Masseillou Rue Du Lt De Vaisseau Garnuchot 64230 LESCAR	



COMPETITIONS REGIONALES SENIOR REUNION DU 18 DECEMBRE 2025

PAGE 5/11

Coupe De Nouvelle-Aquitaine / Phase Unique		Poule Unique		6
Samedi 17/01/2026				
J5 55266790 26874.1 541490 Confolentais Fc 1	- 523950 Chateau Larcher Es 20H 1			Stade Gary Pailler Rue Des Portes D'Ansac La Tulette 16500 CONFOLENS
J5 55266796 26880.1 542564 Gueretoise Es 1	- 545032 Bessines- Morterolles 1	20H		Stade Léo Lagrange 1 Route Du Cher Du Prat 23000 GUERET
J5 55267023 26895.1 544160 St Bruno Union Fcs	- 505760 Eysinaise Es 1 1	20H		Stade Monséjour 1 Rue Maurice Ravel 33200 BORDEAUX CAUDERAN
J5 55266850 26881.1 549489 Medoc Ocean Fc 1	- 580939 Cognac Football Ua 20H 1			Stade Max Lambert /
J5 55266854 26885.1 550805 Jonzac St Germain Fc 1	- 581834 Diables Rouges Bcy 1	20H		33121 CARCANS Stade Municipal/ H.Chat Loucassol 1 Avenue De Chanzy 17500 JONZAC
J5 55266852 26883.1 551473 Rive Droite 33 Fc 1	- 553245 La Rochelle Es 1	20H		Stade Du Mirail 1 Terrain D'Honneur Allee Du Parc 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX
J5 55266728 26865.1 551759 Ozon Fc 1	- 548135 Parthenay Viennay Rc 1	19H		Stade De La Montée Rouge 1 Avenue Des Stades 86100 CHATELLERAULT
J5 55266851 26882.1 552034 Arsac Le Pian Medoc 1	- 560500 Alliance Du Moron Fc 1	20H		Stade De La Bergerie N°1 23 Avenue De Soubeyran Bergerie 33460 ARSAC
J5 55267030 26902.1 553258 Portes Entre 2 Mers - 505814 La Brede	Fc 1 1	20H		Stade De La Lande 1 Allée Adrien Bedin 33360 CAMBLANES ET MEYNAC
J5 55266726 26863.1 553801 Vasleenne Us 1	- 514355 Niort St Florent Ua 1	20H		Stade Abel Chargelegue 1 Rue De La Cite 79340 VASLES
J5 55266860 26891.1 560188 Alliance Foot 3b 1	- 500089 Ruelle Ofc 1	19H		Stade Gilbert Santiago 6 Avenue Charles Viroleaud 16300 BARBEZIEUX ST HILAIRE
?J5 55267028 26900.1 580598 Bassin Arcachon Fc	- 500021 Stade Bordelais 1 2	20H		Stade Chante Cigale 4 Allee Edouard Branly 33470 GUJAN MESTRAS
J5 55266795 26879.1 580780 Limoges A Vigenal Fc 1	- 506980 Brive Esa 1	19H		Stade Du Vigenal Rue Charles Sylvestre 87100 LIMOGES



COMPETITIONS REGIONALES SENIOR
REUNION DU 18 DECEMBRE 2025

PAGE 6/11

Coupe De Nouvelle-Aquitaine / Phase Unique		Poule Unique	6
Dimanche 18/01/2026			
J5	55267031 26903.1 505876 Juranconnaise U. 1	- 514831 Mérignac Arlac Fce 1	15H Stade Corps Franc Pommies 1 Avenue Du Corps Franc Pommies 64110 JURANCON
J5	55266853 26884.1 507272 Cozes As 1	- 560216 Coteaux Pecharmant 1	15H Stade Municipal 1 Terrain Honneur Rue Des Chênes 17120 COZES
J5	55266855 26886.1 518051 Angoulême Leroy Cs 1	- 560801 Étoile Maritime Fc 1	15H Stade Léonide Lacroix 1 Terrain Honneur Rue Robert Jolly 16000 ANGOULEME
J5	55266730 26867.1 520162 Niort St Liguaire OI 1	- 500111 Chatellerault So 2	15H Stade De Saint Liguaire 1 Rue De La Halte 79000 NIORT
J5	55267029 26901.1 525223 Blanquefortaise Es 1	- 500110 Beglais Ca 1	15H Stade Jean-Pierre Delhomme 1 39 Avenue Du Général De Gaulle 33290 BLANQUEFORT
J5	55267034 26906.1 525228 Cestas Sag 2	- 500042 Bordeaux Etudiants C 1	15H Complexe Sportif Du Bouzet 2 Terrain Annexe Chemin De Canejan 33610 CESTAS
J5	55267449 26907.1 526007 Angoulins Js 1	- 510978 Rethais Fc 1	15H Stade Pierre Veillat Chemin De Touchare 17690 ANGOULINS
J5	55267026 26898.1 526571 Pau Portugaise Union 1	- 500139 Pessacais Stade Uc 1	15H Stade Paul Escudé Complexe André Lavie Avenue Du Doyen R. Poplawski 64000 PAU
?J5	55266732 26869.1 526961 Louzy Es 1	- 506935 Cerizay Co 1	14H30 Stade De L' Étoile Rue Du Stade 79100 LOUZY
?J5	55266731 26868.1 526961 Louzy Es 1	- 581937 Bressuire Comorienne 1	14H30 Stade De L' Étoile Rue Du Stade 79100 LOUZY
J5	55266858 26889.1 528316 St-Hilaire Fc 1	- 507098 Jarnac Sports 1	15H Stade Marcel Renaudin D432 St Hilaire 16300 BARBEZIEUX ST HILAIRE
J5	55267021 26893.1 547677 Targon Soulignac Fc 1	- 515156 U.S. Bouscat 1	15H Stade Municipal 1 Le Bourg 33760 TARGON
J5	55266733 26870.1 553454 Beaulieu Breuil Es 1	- 526779 Ruffecois Stade 1	15H Stade De La Frérie 2 À Beaulieu Beaulieu S/Bressuire 79300 BRESSUIRE
J5	55266734 26871.1 560869 Vouneuil Beruges Fc 1	- 581429 Avenir 79 Fc 1	15H Stade Des Arches Rue Des Arches 86580 VOUNEUIL SOUS BIARD

COMPETITIONS REGIONALES SENIOR REUNION DU 18 DECEMBRE 2025

PAGE 7/11

Annexe 2 : la règlement de la COUPE NOUVELLE AQUITAINE

Article 1 : EPREUVES ET TROPHEES

1/ La Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine (LFNA) organise annuellement une épreuve régionale nommée Coupe de Nouvelle-Aquitaine. Sauf dispositions contraires prévues au présent règlement, ce sont les Règlements Généraux de la Fédération Française de Football (FFF) et de la LFNA qui s'appliquent.

2/ La coupe remise à l'issue de la Finale est la propriété de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.

Elle est confiée au vainqueur de l'épreuve qui en a l'entièvre responsabilité en cas de vol ou de détérioration.

Elle doit être retournée au siège social de la LFNA à ses frais et risques avant le 30^{ème} jour précédent la date de la Finale de la saison suivante.

3/ Un trophée souvenir est remis à titre définitif aux deux finalistes.

Article 2 : COMMISSION D'ORGANISATION

La Coupe de Nouvelle-Aquitaine est organisée et gérée par la Commission Régionale des Compétitions Seniors de la LFNA.

Article 3 : ENGAGEMENTS

1/ La Coupe de Nouvelle-Aquitaine est ouverte à tous les clubs Libres affiliés à la FFF situés sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine, étant précisé que les clubs dont l'équipe première évolue en Ligue 1, Ligue 2, N1, N2 ou N3 ne pourront y participer qu'avec leur équipe réserve, dans la mesure où cette dernière n'évolue pas à un niveau supérieur à celui de Régional 1.

2/ Les clubs devront procéder à l'enregistrement de leur engagement dans cette épreuve via FOOTCLUBS avant la date fixée par la Commission d'organisation.

3/ Les engagements dans cette Coupe de Nouvelle-Aquitaine sont automatiques pour les clubs évoluant aux niveaux R1, R2 et R3 (une seule équipe par club : la plus élevée hiérarchiquement).

Article 4 : OBLIGATIONS DES CLUBS

1/ Les clubs devront être à jour de leurs cotisations F.F.F., Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine et des Districts, pour pouvoir s'engager en Coupe de Nouvelle-Aquitaine.

2/ Les clubs devront disposer d'un terrain classé pour pouvoir s'engager en Coupe de Nouvelle-Aquitaine.

A partir des 1/4 de Finale, les rencontres se dérouleront uniquement sur des terrains classés au minimum T4, conformément au Règlement des Terrains et Installations sportives de la FFF en vigueur au début de l'épreuve.

Les clubs ne disposant pas de telles installations devront proposer un terrain de repli. A défaut, la rencontre sera inversée.

COMPETITIONS REGIONALES SENIOR REUNION DU 18 DECEMBRE 2025

PAGE 8/11

Article 5 : SYSTEME DE L'EPREUVE

Cette compétition a la priorité sur les championnats régionaux. Elle se dispute par élimination directe et est composée d'une phase préliminaire et d'une phase finale qui débute à partir des 1/4 de Finale.

1/ La phase préliminaire

Elle comportera autant de tours nécessaires, au regard du nombre d'équipes engagées et de la désignation des exempts, pour obtenir 8 équipes qui s'affronteront sur la phase finale de l'épreuve.

Les rencontres seront ordonnancées par tirage au sort selon une répartition géographique décidée par la Commission organisatrice de l'épreuve qui désigne également les exempts éventuels.

2/ La phase finale

Elle débute à partir des 1/4 de Finale. Le tirage au sort est intégral.

Article 6 : ORGANISATION DES RENCONTRES

1/ Heures de matches

La Commission organisatrice fixe l'horaire des rencontres au :

- **Dimanche à 15H00** pour les clubs ne disposant pas d'un éclairage classé ;
- **Samedi à 20H00** pour les clubs pouvant accueillir une rencontre en nocturne grâce à un éclairage classé E1 à E6 conformément au Règlement de l'éclairage des terrains et installations sportives de la FFF en vigueur au début de l'épreuve
- **Dimanche à 14H30** sur la période du 15 Novembre au 15 Février.

Le club désirant modifier l'horaire ou la date de la rencontre doit faire parvenir sa demande à la Commission organisatrice de l'épreuve accompagnée de l'accord du club adverse via FOOTCLUBS. A défaut de cet accord, la rencontre sera maintenue à l'horaire et à la date initiale.

2/ Choix du club recevant

Les rencontres se déroulent sur le terrain du club premier tiré au sort.

Les divisions sont les suivantes : **R1 – R2 – R3 – D1 – D2 – D3 – D4 – D5**.

Toutefois, si le club tiré au sort en second se situe plus d'une division en dessous du premier club tiré, la rencontre est automatiquement inversée. Le club tiré au sort en second devient alors club recevant.

De plus, si le club tiré au sort en second, se situant dans la même division ou dans une division immédiatement inférieure ou supérieure de celle de son adversaire, s'est déplacé au tour précédent alors que son adversaire a reçu lors du même tour, ce club sera en conséquence le club recevant.

En cas d'exemption au tour précédent d'un des clubs opposés, le club concerné doit systématiquement être considéré comme ayant reçu au dit tour précédent (comme en COUPE DE FRANCE).

3/ Terrains

Si le terrain du club recevant est indisponible ou fait l'objet d'une interdiction municipale d'utilisation et si ce club ne peut proposer de terrain de repli, la rencontre est automatiquement inversée. Le délai d'inversion est fixé jusqu'au vendredi 18H00 pour une rencontre devant se dérouler le samedi en nocturne, puis jusqu'au samedi 12H00 pour une rencontre devant se dérouler le dimanche après-midi.

A défaut d'utilisation des terrains des clubs opposés, la rencontre est automatiquement reportée et fixée à une date prioritaire par rapport aux championnats régionaux ou départementaux.

COMPETITIONS REGIONALES SENIOR REUNION DU 18 DECEMBRE 2025

PAGE 9/11

Article 7 : DÉROULEMENT DES RENCONTRES

1/ Nombre de joueurs

Les clubs peuvent faire figurer 14 joueurs maximum sur la feuille de match jusqu'aux 1/8^{èmes} de Finale inclus.

Ils pourront faire figurer 16 joueurs maximum lors de la phase finale, dont la possibilité d'inclure un 2nd gardien de but.

2/ Couleur des maillots

Les équipes doivent être vêtues aux couleurs de leur club sauf durant la phase finale où la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine fournit les équipements.

3/ Numérotation des maillots

Les maillots devront être numérotés de 1 à 11 pour les joueurs titulaires, et de 12 à 14 pour les remplaçants.

Lors de la phase finale, le possible second gardien devra porter le numéro 16.

Le joueur identifié avec le numéro 16 ne peut remplacer que le gardien de but, poste pour poste.

4/ Ballons

Les ballons sont fournis par le club recevant sous peine de match perdu.

Si la rencontre a lieu sur terrain neutre, les deux équipes opposées doivent chacune fournir un ballon. Le club organisateur doit aussi présenter deux ballons, sous peine d'amende fixée au Barème Financier de la LFNA.

Lors de la Finale, la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine fournit six (6) ballons du match. Chacune des équipes repartira avec trois (3) ballons.

5/ Licences

Les joueurs étant sous contrat Professionnel et Fédéral ne peuvent pas participer à une rencontre de cette épreuve.

6/ Qualification et Participation

Les conditions de participation sont celles qui régissent l'équipe première du club dans son championnat ou l'équipe réserve pour les exceptions indiquées à l'article 3.1 du présent Règlement.

Les clubs engagés en Coupe de Nouvelle-Aquitaine dont l'équipe première dispute une rencontre de Coupe de France à la même date que la rencontre prévue en Coupe de Nouvelle-Aquitaine, peuvent s'y faire représenter par leur équipe inférieure uniquement avec l'aval de la Commission organisatrice de l'épreuve.

Les dispositions de l'article 167.2 des RG de la FFF s'appliquent aux équipes réserves des clubs de Ligue 1, Ligue 2, N1, N2 et N3 qui sont autorisées à participer à la Coupe de Nouvelle-Aquitaine au regard de l'article 3.1 du présent Règlement.

De plus, une équipe réserve engagée en Coupe de Nouvelle-Aquitaine ne pourra pas inscrire plus de 3 joueurs ayant pris part à plus de 10 rencontres officielles avec l'équipe première du club.

Il peut être procédé au remplacement de trois joueurs au cours d'un match sur toute la compétition. Toutefois, la règle des remplaçés remplaçants s'applique durant toute la compétition.

7/ Durée des rencontres

La durée d'une rencontre de Coupe de Nouvelle-Aquitaine est de 90 min, divisée en deux périodes de 45 minutes. En cas d'égalité à l'issue de la rencontre, il sera procédé à la séance de tirs aux buts pour désigner un vainqueur y compris lors de la Finale.

8/ Exclusion Temporaire

La réglementation de l'Exclusion Temporaire à l'annexe 3 des R.G. de la LFNA est applicable sur toute la compétition.

COMPETITIONS REGIONALES SENIOR REUNION DU 18 DECEMBRE 2025

PAGE 10/11

9/ Réserves et réclamations

Les réserves, réclamations et évocations doivent être formulées selon les conditions prévues à cet effet par les Règlements Généraux de la FFF.

Article 8 : LES OFFICIELS

1/ Arbitres et arbitres assistants

Ils sont désignés par la Commission Régionale de l'Arbitrage ou par délégation par les Commissions Départementales de l'Arbitrage. En cas d'absence de l'arbitre désigné, les dispositions de l'article 20.B des Règlements Généraux de la LFNA sont applicables.

2/ Délégués

A partir de la phase finale, un délégué officiel de la LFNA est désigné. Toutefois, la Commission organisatrice de l'épreuve peut se réserver le droit de désigner un délégué sur certaines rencontres de la phase préliminaire.

En cas d'absence du délégué désigné, ces attributions appartiennent à un dirigeant de l'équipe recevante.

Article 9 : FORFAITS

Un club déclarant forfait pour une rencontre de Coupe de Nouvelle-Aquitaine doit en aviser la Commission organisatrice de l'épreuve par tout moyen et le confirmer par écrit, sans préjuger des éventuelles sanctions auxquelles il s'expose. Enfin, un club déclarant forfait ne peut participer le même jour ou le lendemain de la rencontre de Coupe de Nouvelle-Aquitaine à une autre rencontre officielle (ex : Coupe Départementale) dans laquelle elle est régulièrement engagée sauf pour les équipes inférieures du club.

Article 10 : LITIGES - APPELS

Les litiges survenant à l'occasion des rencontres de la Coupe de Nouvelle-Aquitaine sont instruits par les Commissions compétentes de la LFNA. Les appels des décisions de 1^{re} instance pourront être interjetés auprès de la Commission Régionale d'Appel qui statuera en dernier ressort selon les dispositions de l'article 30 des R.G. de la LFNA.

Article 11 : REGLEMENT FINANCIER

Se référer au Règlement financier des Coupes de la LFNA.

Article 12 : LA FINALE

La Finale de la Coupe de Nouvelle-Aquitaine a lieu sur terrain neutre.

La Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine offre aux clubs finalistes les ballons du match et les équipements.

La billetterie est gérée par la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine. Le club organisateur bénéficiera de l'entièvre recette sur les buvettes et autres ventes à l'intérieur de l'enceinte sportive.

Article 13 : CAS NON PREVUS



COMPETITIONS REGIONALES SENIOR REUNION DU 18 DECEMBRE 2025

PAGE 11/11

Tous les cas non prévus par la présente règlementation, tels que des possibles repêchages en cas de forfaits d'équipe sur une phase finale, seront directement soumis à la décision de la Commission Régionale des Compétitions Seniors de la LFNA